

Communiqué de presse
7 novembre 2019

Implantation d'un centre RELAIS THALASSO sur le site de Kerguélen à Larmor-Plage

Lorient Agglomération, propriétaire du site de Kerguélen à Larmor-Plage, a retenu le projet du groupe familial Phélippeau en vue de l'implantation d'un centre RELAIS THALASSO à forte connotation écoresponsable. Ce projet vient parachever 40 années de réhabilitation sur un site unique, consacré à la nature, au tourisme et aux loisirs nautiques.



Illustration : agence ASA Gimbert

Depuis les premières acquisitions du Parc océanique de Kerguélen en 1979, des opérations de gestion et d'aménagement ont été réalisées par Lorient Agglomération en vue de la réhabilitation et du développement du site autour de deux thèmes majeurs : la valorisation des espaces naturels et la création d'un pôle nature et tourisme tourné vers les loisirs nautiques. Dès les années 80, le point « Passion Plage » était réalisé, suivi en 1990 par le Centre nautique de Kerguélen, le camping et, en 1992, le centre équestre. Les locaux du pôle compétition voile légère ont complété ces aménagements en 2006.

Le dernier élément constitutif de ce pôle « nature et tourisme », qui aurait pu voir le jour en 1991 puis en 2009, est la thalassothérapie. Cet équipement permet d'achever le processus d'aménagement autour des loisirs liés à la mer et vient conforter l'espace nature en créant un secteur de végétation littorale complémentaire.

C'est dans cette logique que Lorient Agglomération a retenu le projet présenté par le groupe familial RELAIS THALASSO en vue de la cession d'un terrain pour l'implantation d'un complexe comprenant un

Le groupe RELAIS THALASSO

Situé à la Baule, le Groupe Phélippeau (370 collaborateurs - CA 2018 : 24 M€) est une entreprise familiale créée en 1991 qui a tissé son savoir-faire depuis 30 ans dans la conception et le développement de centres de thalassothérapie ainsi que dans l'hôtellerie et la restauration qui leur sont associées. Le groupe gère des établissements à Pornichet (Loire-Atlantique), Bénodet (Finistère) et sur l'Île-de-Ré (Charente-Maritime). Deux centres franchises sont également présents aux Sables-d'Olonne (Vendée) et en Turquie. Le respect de l'environnement et la protection des océans sont au cœur des préoccupations de l'entreprise.

centre de thalassothérapie d'environ 3 000 m², un hôtel 4 étoiles de 130 chambres et deux restaurants.

Le projet architectural, conçu par le cabinet d'architecture ASA Gimbert (Guérande), tient compte des caractéristiques de ce pôle d'équilibre naturel du Pays de Lorient que constitue Kerguelen : il respecte le site dans ses qualités environnementales (l'intégration de l'équipement dans son environnement a été à ce titre particulièrement travaillée) tout en affirmant sa vocation touristique et maritime. Le projet se particularise notamment par sa forte teneur environnementale : panneaux solaires, isolation par l'extérieur avec du bois, récupération des calories ou encore diminution des ouvertures des chambres. Il est à noter que le volume important de bois utilisé dans la construction permettra de stocker une grande quantité de gaz CO₂ conférant ainsi au bâtiment un bilan carbone positif.

Le développement du concept de RELAIS THALASSO proposé par le groupe Phélippeau tient en partie à une approche innovante basée sur l'unicité de lieu, de temps et de thérapeute. Un concept de suite qui permet de recevoir les soins dans un même endroit, dans un espace privatisé. Plus largement, le centre de thalassothérapie souhaite une ouverture des prestations la plus large possible auprès de la population locale : abonnements au spa marin, salle de cardio, cours de yoga, soins esthétiques, restauration, salles de réunion, espace de réception panoramique pour cérémonies et cocktail événementiels.

L'impact économique de l'ensemble des activités réunies à terme sur le site de Kerguelen est significatif. Grâce aux activités liées aux loisirs nature, une centaine d'emplois existent déjà et devraient doubler avec le parc-relais Thalasso (120 emplois directs à l'année sont annoncés par le porteur de projet). Sans compter qu'il existe aujourd'hui près de 600 emplois rassemblés autour du Centre de rééducation mutualiste de Kerpape, situé à quelques centaines de mètres.

Enfin les modalités d'accès au site sont facilitées, puisque l'accès en voiture au centre de Lorient s'effectue en 15 minutes et que la ligne de bus T4 de la CTRL, dont le terminus est à Pen-Palud, dessert Kerpape, Kerguelen, puis Larmor-Plage et la Gare d'Echanges de Lorient.

Pour Norbert Métairie, Président de Lorient Agglomération, « *l'implantation d'un établissement de cette nature qui n'a pas d'équivalent en Bretagne Sud entre Concarneau et Carnac est un enjeu économique évident, susceptible de rayonner sur bien d'autres activités, touristiques en premier lieu. C'est aussi un atout en termes de notoriété pour le territoire qui va pouvoir se rendre encore plus attractif en renforçant sa capacité d'hébergement, notamment dans le secteur du tourisme d'affaires* ».

Pour Jean-Pascal Phélippeau, Président du groupe RELAIS THALASSO, « *la caractéristique de ce nouveau centre est l'ouverture à la population locale. Nous avons privilégié l'offre de services la plus diversifiée et facilement accessible aux habitants : les trois piscines d'eau de mer chauffées - dont une à l'extérieur - seront par exemple accessibles toute l'année, mais aussi les cours de yoga, de cardio fitness ou encore notre bar et nos restaurants. C'est un Relais Thalasso nouvelle génération, tourné vers l'innovation et la personnalisation des soins. Nous sommes particulièrement motivés pour accompagner la belle dynamique autour de Lorient et faire en sorte que la Bretagne conserve sa place de leader dans le secteur de la thalassothérapie.* »

Le Parc océanique de Kerguélen à Larmor-Plage

L'ensemble de ce site littoral de 92 ha sur la commune de Larmor-Plage, s'est vu préservé grâce à l'intervention conjointe de Lorient Agglomération, gestionnaire du site et du Conservatoire du Littoral, propriétaire. A l'origine de la Déclaration d'utilité publique en 1979, les espaces naturels n'existent pratiquement pas. Les dunes sont occupées par les voitures et le camping sauvage, les « trous d'eau » servent de décharge, l'urbanisation occupe une partie de l'espace.

C'est une véritable reconquête des espaces naturels qui s'est effectuée au cours de ces 40 dernières années, au travers de très nombreuses opérations de gestion et d'aménagement. Les principales concernent la protection des espaces dunaires, la réalisation de cheminements piétons, la gestion des espaces naturels dont la diversité et la qualité écologique sont de grande valeur.

Cet espace localisé entre les urbanisations de Larmor-Plage à l'Est et le Centre de Voile proche de Kerpape à l'Ouest, est limité au Nord par l'ancienne route côtière dite de Larmor-Plage au Pouldu. Il est marqué par deux zones humides, le Marais de Kerdreff (à l'Est), et le Marais de Kerguélen (à l'Ouest).

Le Parc océanique de Kerguélen offre une remarquable diversité des milieux naturels : dunes, marais d'eau saumâtre et d'eau douce, landes, prairies naturelles bocagères, talus et bosquets propices au développement de la flore et de la faune. 600 espèces floristiques et 161 espèces d'oiseaux ont été recensées sur le site.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-lorient.fr
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

